



SDEG 16



Angoulême, le 14 avril 2025

Monsieur le Maire

Commune de
16560 AUSSAC-VADALLE

Objet : Fonds vert
Programme 2023

Monsieur le Maire,

Cher Jean-Michel,

Vous avez souhaité participer aux travaux de relamping du « Fonds vert », proposé par le SDEG 16 ; ceux-ci sont désormais terminés.

Les nouvelles lampes installées à Led, sont moins énergivores que les anciennes. J'ai le plaisir de vous faire savoir que sur les 33 lampes remplacées, le gain est de 1 608 watts, avec une moyenne économisée de 63,06 %. Pour être plus précis, le bilan est le suivant sur votre Commune :

Puissance de la lampe initiale	Puissance de la lampe remplacée	Quantité remplacée	Pourcentage d'économie générée
150 watts	40 watts	2	73,33 %
100 watts	40 watts	4	60,00 %
70 watts	26 watts	25	62,86 %
50 watts	26 watts	2	48,00 %

Le montant TTC des travaux est de **5 278,19 €**, qui se répartit ainsi :

- Financement pris en charge par le SDEG 16 (40% du HT + TVA) : 2 639,09 €
- Financement de l'Etat - Fonds Vert (40% du HT) : 1 759,40 €
- **Contribution de la Collectivité (20% du HT) : 879,70 €**

Cette campagne menée par le SDEG 16, avec l'appui de France Nation Verte, engendre des économies immédiates.

Dans ces temps budgétaires incertains et fragiles, je suis ravi des économies engendrées par nos travaux.

Le SDEG 16 reste à votre disposition pour tous les renseignements complémentaires que vous pourriez souhaiter.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Président,

Amintiss



Jean-Michel BOLVIN

Président de l'Association des Maires de la Charente

